

CONSEIL : Quatre nouveaux associés au cabinet Cornet Vincent Ségurel

Le cabinet <u>CVS - CORNET VINCENT SEGUREL</u> / **T**: 02.40.44.70.70 (siège à Nantes, 44) confirme sa dynamique de croissance, tant au niveau national que dans chacune de ses implantations régionales, en associant quatre de ses avocats : Olivier Greffard, en droit des sociétés - fusions-acquisitions, Laurence Cadenat et Benoît Bommelaer, en droit immobilier, et Amélie Poulain, en concurrence-distribution. Cornet Vincent Ségurel renforce ainsi ses départements droit des sociétés - fusions-acquisitions à Nantes, droit immobilier à Rennes et à Nantes et concurrence-distribution à Lille. <u>www.cvs-avocats.com</u>